



### CAP CLM en 2 ans

Possibilité de recrutement de 12 élèves issus des filières suivantes:

- ✓ Troisième générale,
- ✓ Troisième PEP,
- ✓ Seconde générale,
- ✓ Seconde professionnelle,
- ✓ Les élèves autorisés par les commissions pré-PAM.

**Ce CAP n'est plus prioritaire pour les élèves de SEGPA.**

Le dossier de candidature doit comporter obligatoirement :

- ✓ Une lettre de motivation manuscrite,
- ✓ Les deux derniers bulletins scolaires,
- ✓ La fiche de liaison complétée (Annexe 1)
- ✓ Un titre d'identité (CNI, Pass EU, Passeport, Carte de Séjour temporaire en cours de validité, carte de résident.)

A destination du Médecin de l'Education Nationale du Lycée Gallieni, sous pli cacheté :

- ✓ La fiche médicale complétée par la famille (Annexe 2),
- ✓ Eventuellement l'avis du Médecin de l'Education Nationale de l'établissement d'origine si l'élève bénéficie d'un dispositif particulier (PAI, PAP, PPS ...) et tout document médical utile

**La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 24 Mai 2019, délai de rigueur.**

La procédure de recrutement comportera trois phases :

- 1- Une commission de présélection étudiera les dossiers papiers et déterminera la liste des candidats qui devront se présenter un éventuel entretien,
- 2- Un éventuel entretien pour confirmer le projet et cerner la motivation personnelle du candidat,
- 3- Une visite médicale d'aptitude obligatoire au lycée Gallieni.

La commission de présélection et les entretiens seront conduits par un inspecteur d'orientation, un inspecteur de l'Education Nationale de la spécialité et des professeurs de l'établissement.

Les entretiens et les visites médicales auront lieu début Juin 2019. (Plus d'infos sur le site ENT Mip du Lycée d'ici peu).  
Les collègues seront également informés.

La liste des admis (12 en liste et 12 en liste complémentaire) sera communiquée au service de l'orientation de l'académie fin Juin 2019.

Les résultats seront transmis aux établissements et aux familles à partir de la 3<sup>e</sup> semaine de Juin (semaine 25).

Les résultats ne pourront être définitifs qu'après la décision d'orientation du conseil de classe.

**Vous trouverez prochainement sur le site ENT Mip du Lycée**

- ✓ **L'annexe 1 : fiche de liaison entre l'établissement d'origine et le lycée Gallieni,**
- ✓ **L'annexe 2 : fiche médicale à compléter par la famille.**